À PROPOS DES BASTIONS D'AUXONNE ET DE LEURS NOMS

par Claude SPERANZA en collaboration avec Martine SPERANZA

Comme son titre l'indique, cet article est consacré aux bastions d'Auxonne et particulièrement aux **bastions subsistant de nos jours.**

Le mot bastion, emprunté à l'italien *bastione*, entre dans la langue française au début du XVIe siècle, alors qu'apparaît, sous la pression des progrès de l'artillerie, la fortification bastionnée née en Italie. Les vieilles enceintes des villes fortifiées et leurs tours vont faire place aux enceintes bastionnées.

Pour plus de détails, en ce qui concerne en particulier l'ancienne enceinte médiévale d'Auxonne et son renforcement/remplacement par une enceinte bastionnée, on pourra se reporter, dans le blog historique de Martine SPERANZA, co-fondatrice de l'association Auxonne-Patrimoine, auxonne-patrimoine.net, aux deux articles suivants :

Les fortifications d'Auxonne 1- APERÇU HISTORIQUE
Les fortifications d'Auxonne 2- FRONT ROYAL

Mais avant de faire le tour des bastions auxonnais, il nous a semblé indispensable de proposer à nos lecteurs un petit « *vade mecum* du bastion » tiré des meilleurs auteurs.

À tout seigneur, tout honneur, laissons pour commencer la parole à Vauban vulgarisé par l'Abbé Du Fay dans un opuscule approuvé par le grand ingénieur.

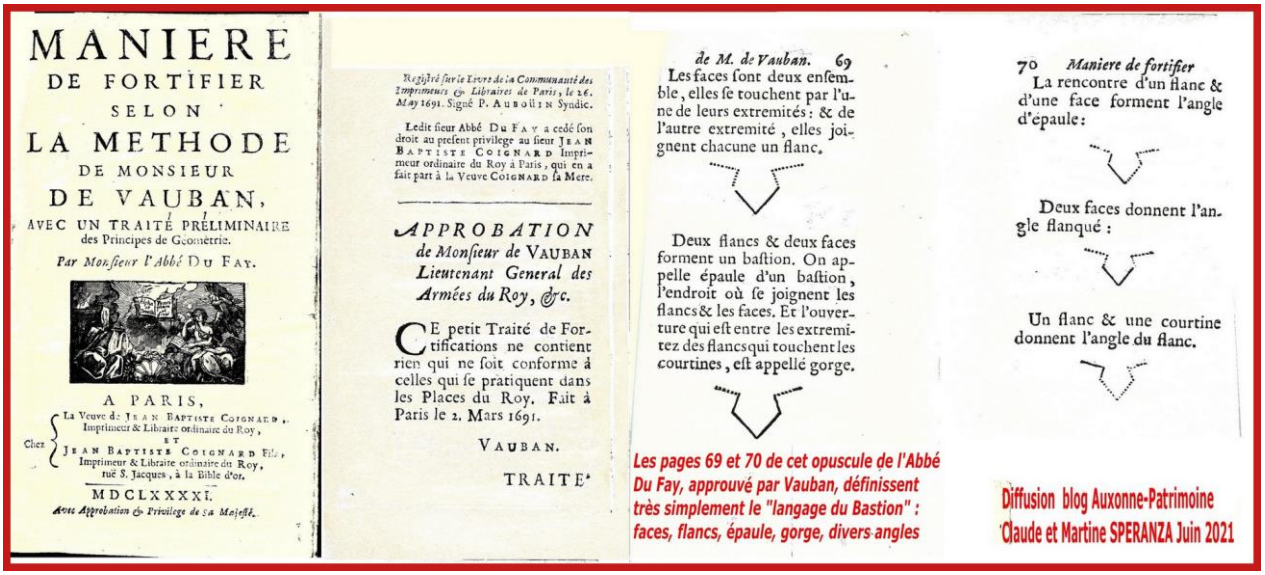

MANIERE DE FORTIFIER SELON LA METHODE DE MONSIEUR DE VAUBAN, AVEC UN TRAITÉ PRÉLIMINAIRE des Principes de Geometrie. Par Monsieur l'Abbé DU FAY.

A PARIS, Chez La Veuve de JEAN BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, ET JEAN BAPTISTE COIGNARD Fils, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, ruë S. Jacques, à la Bible d'or. MDCLXXXXI. Avec Approbation & Privilege de sa Majesté.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, le 26. May 1691. Signé P. AUBOUIN Syndic.

Ledit sieur Abbé DU FAY a cedé son droit au present privilege au sieur JEAN BAPTISTE COIGNARD Imprimeur ordinaire du Roy à Paris, qui en a fait part à la Veuve COIGNARD sa Mere.

APPROBATION de Monsieur de VAUBAN Lieutenant General des Armées du Roy, &c.

CE petit Traité de Fortifications ne contient rien qui ne soit conforme à celles qui se pratiquent dans les Places du Roy. Fait à Paris le 2. Mars 1691.

VAUBAN.

TRAITÉ

de M. de Vauban. 69

Les faces sont deux ensemble, elles se touchent par l'une de leurs extremités: & de l'autre extremité, elles joignent chacune un flanc.

Deux flancs & deux faces forment un bastion. On appelle épaule d'un bastion, l'endroit où se joignent les flancs & les faces. Et l'ouverture qui est entre les extremitez des flancs qui touchent les courtines, est appellé gorge.

70 Maniere de fortifier

La rencontre d'un flanc & d'une face forment l'angle d'épaule:

Deux faces donnent l'angle flanqué:

Un flanc & une courtine donnent l'angle du flanc.

Les pages 69 et 70 de cet opuscule de l'Abbé Du Fay, approuvé par Vauban, définissent très simplement le "langage du Bastion" : faces, flancs, épaule, gorge, divers angles

Diffusion blog Auxonne-Patrimoine Claude et Martine SPERANZA Juin 2021

Un choix de termes relatifs aux bastions et tirés d'un glossaire pour gens du métier, le *Dictionnaire portatif de l'ingénieur et de l'artilleur* de Charles-Antoine JOMBERT (Paris, 1768) nous a semblé utile à une meilleure connaissance des types de bastions.

Diffusion blog Auxonne-patrimoine
Claude et Martine SPERANZA Juin 2021

DICTIONNAIRE
PORTATIF
DE L'INGÉNIEUR
ET
DE L'ARTILLEUR,

Composé originairement par feu M. BELIDOR, *Colonel d'Infanterie, de l'Académie Royale des Sciences, &c.*

NOUVELLE ÉDITION,

Totalement changée, refondue, & augmentée du quadruple,

PAR CHARLES-ANTOINE JOMBERT.

A PARIS,

Chez L'AUTEUR, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, rue Dauphine, à l'Image Notre-Dame.

M. DCC. LXVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

BAS BAS 67

en terrasse avec des crenaux pour pouvoir s'y défendre. Tel est le château de *la Bastille* à Paris.

BASTION, *Fortification.* C'est une grande masse de terre revêtue de maçonnerie ou de gazons, placée en saillie sur les angles de l'enceinte d'une place fortifiée à la moderne, pour en flanquer toutes les parties. On en construit quelquefois sur les côtés d'un polygone, quand ils sont trop longs, pour diminuer la portée de la ligne de défense. La figure d'un *bastion* est à peu près celle d'un pentagone un peu allongé; il est composé de deux faces qui forment un angle saillant vers la campagne, & de deux flancs qui joignent les faces à l'enceinte. Son ouverture vers la place forme le cinquieme côté, & se nomme la *gorge du bastion.*

BASTION A ORILLONS & *à flancs concaves.* La construction de ces sortes de *bastions* consiste à rendre concave une partie du flanc, & à couvrir cette concavité par le reste du flanc vers l'épaule que l'on arrondit en demi-cercle, ce qui forme l'*orillon.*

BASTION CONTREMINÉ, c'est un bastion auquel on a pratiqué des galeries de contremines dans les terres du rempart, le long de son revêtement.

BASTION COUPÉ, est celui dont on a retranché la pointe, enforte qu'elle forme un ou deux angles rentrans. Il n'est d'usage que lorsque l'angle flanqué du *bastion* se trouve trop aigu, ou lorsque quelque obstacle ne permet pas de le terminer à l'ordinaire.

BASTION DES LIGNES. Dans la circonvallation d'une place, lorsque les branches des lignes forment des angles saillans, on y construit des *bastions* en terre, ou des *demi-bastions*, selon que ces angles sont plus ou moins ouverts.

BASTION DÉTACHÉ, est celui qui est isolé & détaché de l'enceinte de la place: telles sont les contre-gardes des tours bastionnées de Landaw & du Neuf-Brisac.

BASTION IRRÉGULIER, est un *bastion* qui a de l'inégalité dans ses faces, dans ses flancs, ou dans ses demi-gorges, ou bien dans ses angles, soit du flanc, soit de l'épaule. Les *bastions* de cette espece sont très-ordinaires, parce qu'ils s'employent dans la fortification irréguliere, qui est bien plus commune que la réguliere.

E ij

Les définitions essentielles de cette page 67 concernant le bastion sont encadrées de rouge.
Précisons qu'à la page 216 du même ouvrage on trouve la définition du DEMI-BASTION dont on rencontre un exemple dans l'enceinte d'AUXONNE.

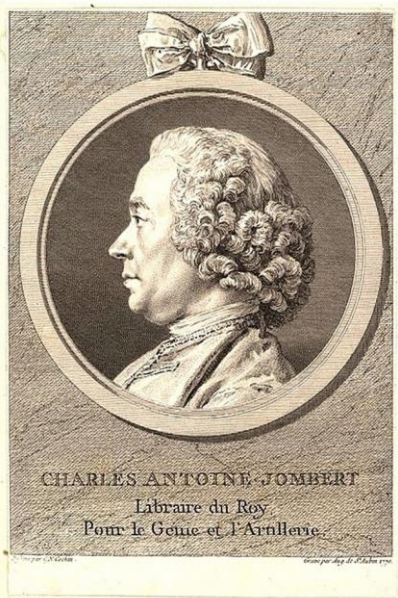

À la lumière de ces grands classiques du temps, nous proposons une synthèse des connaissances utiles au visiteur pour la découverte des bastions et de leur fonction.

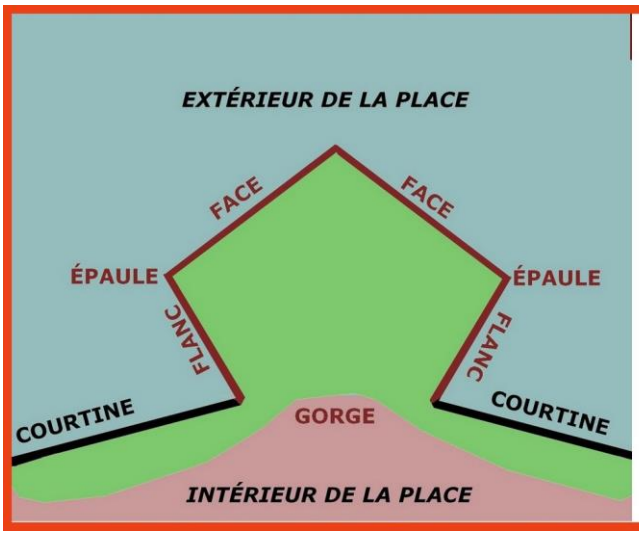

PETIT GUIDE DU BASTION

Le bastion est un massif de terre pentagonal, généralement revêtu de maçonnerie sur ses faces et sur ses flancs. Sa partie centrale peut être pleine ou évidée.

Il se rattache en général à la courtine de la place par ses flancs et joint l'intérieur de la place par sa gorge. Dans le cas contraire, il est dit "détaché".

Le pentagone peut-être régulier comme dans la "fortification régulière" qui concerne les places construites nouvellement. Plus généralement, il est irrégulier dans la "fortification irrégulière" qui concerne les enceintes remaniées des places anciennes.

Les feux des faces du bastion battent l'extérieur de la place. Ceux des flancs sont destinés à interdire l'accès de la courtine aux assaillants.

ASSAUT DE DEUX BASTIONS BATTUS EN BRÊCHE DURANT UN SIÈGE (d'après J-B RIGAUD)
« Battre en brêche », selon le dictionnaire de Jombert, c'est « ruiner avec le canon le revêtement ou le rempart de quelque ouvrage que ce soi, pour y faire brêche, c'est-à-dire une ouverture par où l'on puisse rentrer. Quand on « bat en brêche », on tire toutes les pièces d'une batterie ensemble et vers le même point . On doit toujours alors tirer le plus bas qu'il est possible, pour saper le pied du revêtement, et ne point quitter que l'on ne voie la terre s'ébouler sur la brêche. »

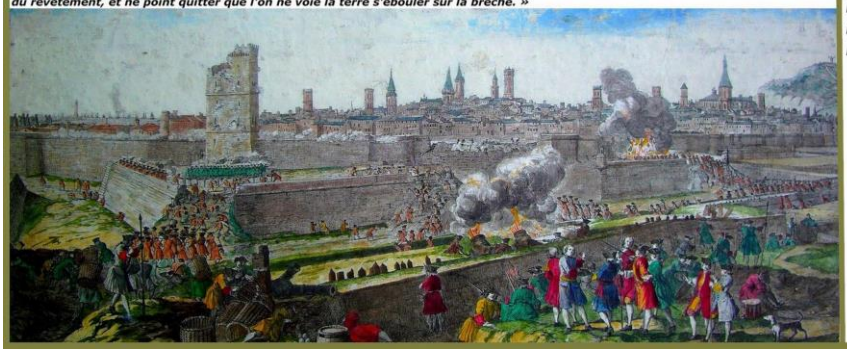

OUVRAGE DÉFENSIF, LE BASTION EST DESTINÉ À ÊTRE ATTAQUÉ. ON LE DÉMOLIT EN LE BATTANT EN BRÊCHE.
LES BASTIONS DISPARUS D'AUXONNE, JAMAIS BATTUS EN BRÊCHE, NE DOIVENT LEUR DESTRUCTION QU'À LA PIOCHE DES DÉMOLISSEURS AU DÉBUT DU XXème SIÉCLE

Il convient maintenant de passer de la théorie à la pratique en faisant le bilan des bastions de l'enceinte de la ville d'Auxonne, **subsistant encore, en tout ou partie, de nos jours.** Plutôt que sur un plan contemporain, nous avons fait le choix de les figurer sur un extrait de l'un des plans historiques d'Auxonne les mieux connus : le plan dressé en 1764 par Pierre-Joseph Antoine, ingénieur des Ponts et Chaussées et architecte. du centre-ville actuel

Sur ce plan détaillé, où le tissu urbain de la ville apparaît encore proche du centre-ville actuel malgré les évolutions, nous avons souligné en rouge les parties subsistantes de l'enceinte bastionnée.

Partant du ***Bastion du Béchaux (1)*** entièrement conservé et dont une face regarde la Saône et l'autre l'entrée de l'actuel Port Royal, on découvrira successivement en faisant le tour de l'enceinte dans le sens des aiguilles d'une montre :

Le ***Bastion Royal (2)*** entièrement conservé et qui a donné son nom à l'actuel Port Royal (port de plaisance).

Un flanc et une épaule du ***Bastion du Signe (ou du Cygne) (3)*** actuellement dans l'enceinte du Quartier Bonaparte.

Le ***Bastion du Gouverneur (4)*** entièrement conservé

Le ***Bastion du Moineau (5)*** entièrement conservé.

Enfin, sur le front de Saône, deux autres ouvrages bastionnés, non nommés sur ce plan, tous deux entièrement conservés : un ***demi-bastion (6)*** au sud du Château, un ***Bastion (7)*** sur une face duquel aboutit le Pont de France

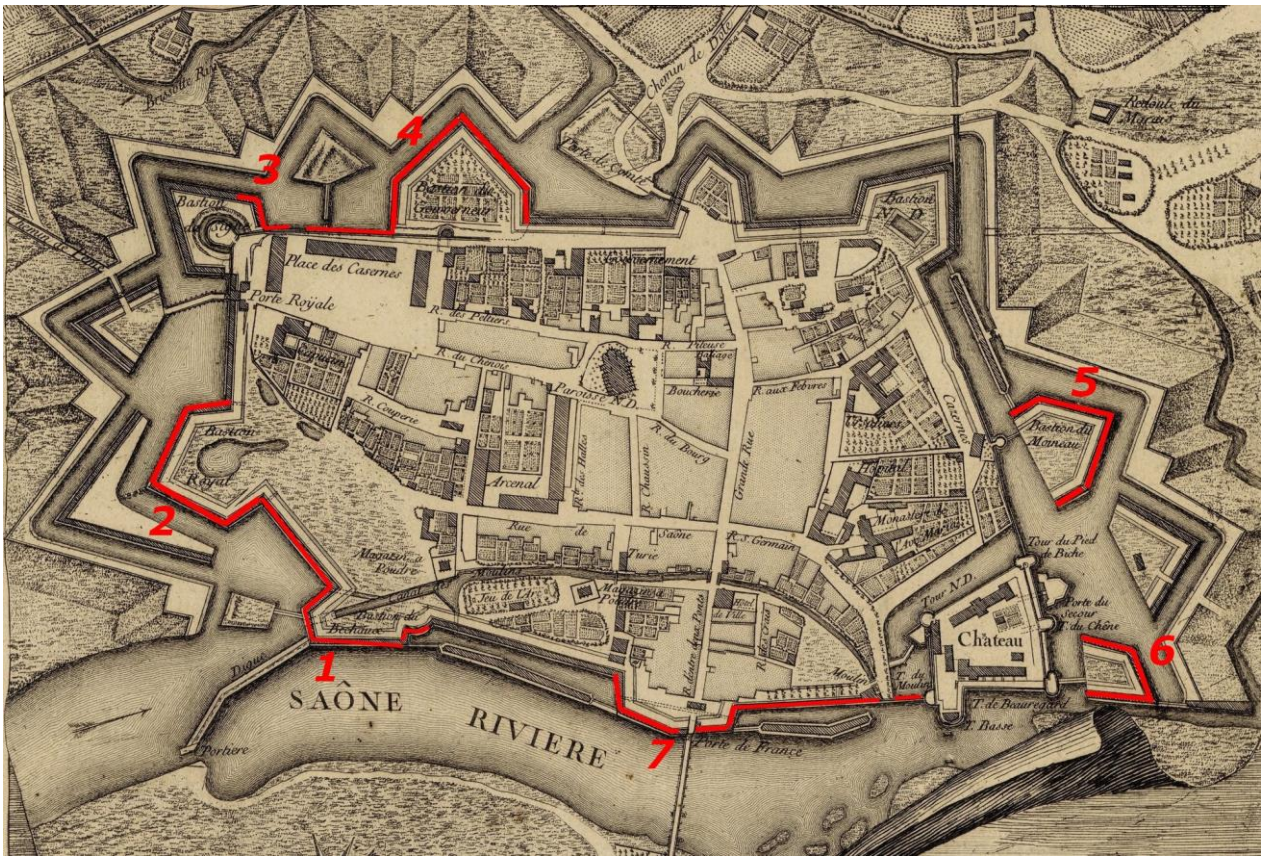

À la lumière du ***Dictionnaire portatif*** de Jombert, on remarquera qu'aucun des bastions désignés ne constitue un pentagone régulier, le plus régulier d'entre eux étant le ***Bastion Royal (2)*** et le plus irrégulier le ***Bastion du Béchaux (1)***

Un tour de l'enceinte d'Auxonne permet donc de découvrir 7 bastions, dont 6 parfaitement conservés et visibles depuis le domaine civil ainsi que les vestiges d'un septième (***Bastion du Signe (ou du Cygne)***) non accessible, car situé sur le domaine militaire. Signalons que le ***Bastion Royal*** et le ***Bastion du Gouverneur*** appartiennent au domaine militaire.

L'examen du plan d'Antoine nous a permis de découvrir les noms de cinq d'entre eux **toujours en usage à l'heure actuelle et donc consacrés par 250 ans de tradition** :

Bastion du Béchaux (1), ***Bastion Royal (2)***, ***Bastion du Signe (ou du Cygne) (3)***, ***Bastion du Gouverneur (4)***, ***Bastion du Moineau (5)***

Deux pour l'instant restent encore « anonymes ». Nous examinerons leurs cas plus loin.

Pour l'heure penchons-nous sur les cinq noms consacrés par les siècles.

En ce qui concerne le ***Bastion Royal*** et le ***Bastion du Gouverneur***, l'explication est simple, leur dénomination est un honneur fait au Roi et au Gouverneur de la place.

Le ***Bastion du Béchaux*** et le ***Bastion du Signe (ou du Cygne)*** tirent leurs noms de deux tours de l'ancienne enceinte englobées dans leur emprise : la Tour du Béchaux et la Tour du Signe, cette dernière imposante, parfaitement dégagée et visible de nos jours.

Reste le cas du ***Bastion du Moineau*** plus énigmatique…

Comme un croquis vaut mieux qu'un long discours, le schéma suivant apportera une réponse.

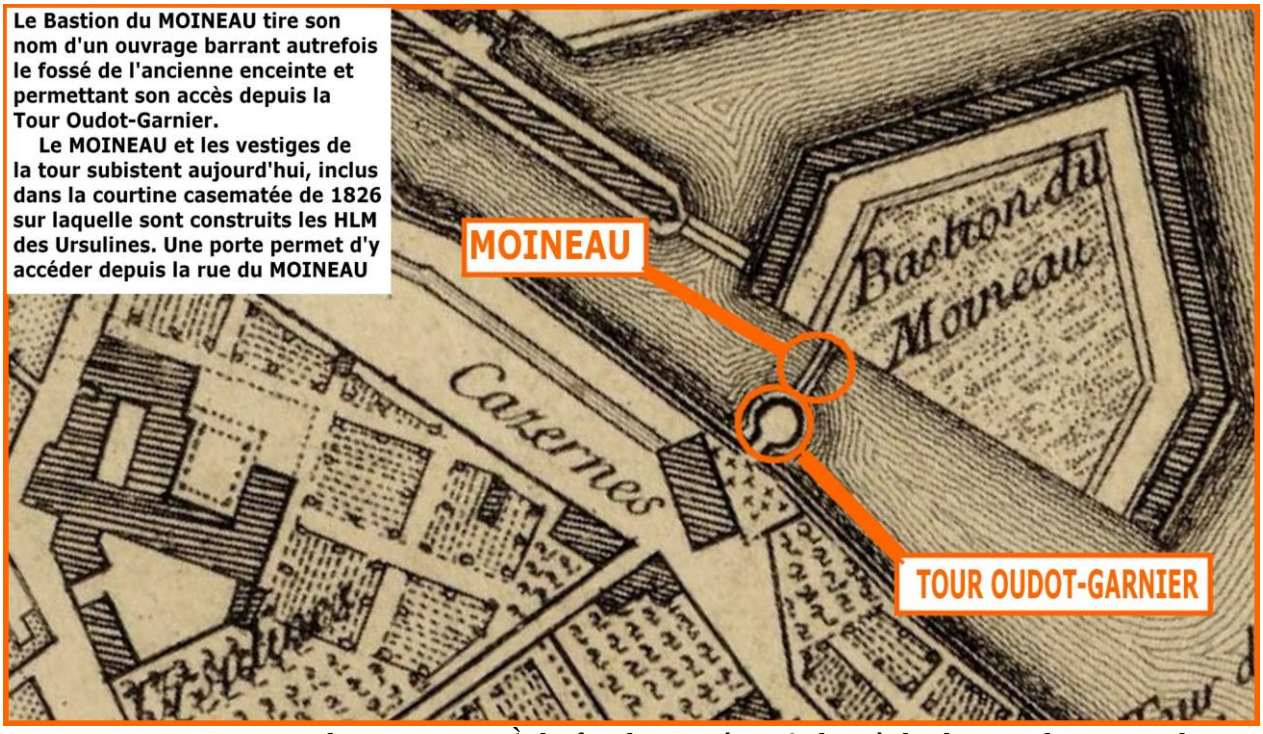

Le Bastion du MOINEAU tire son nom d'un ouvrage barrant autrefois le fossé de l'ancienne enceinte et permettant son accès depuis la Tour Oudot-Garnier.

Le MOINEAU et les vestiges de la tour subistent aujourd'hui, inclus dans la courtine casematée de 1826 sur laquelle sont construits les HLM des Ursulines. Une porte permet d'y accéder depuis la rue du MOINEAU

Petit souvenir personnel en passant. À la fin des années 50 du siècle dernier, les HLM des Ursulines étaient déjà construits, mais l'intérieur de la courtine restait libre d'accès aux gamins de l'époque. Nous ne nous en privions pas.

Nous pénétrions dans la courtine par la porte centrale, portant sur son claveau la date 1826 et ouvrant sur la rue du Rempart des Ursulines. Au bout d'un ample couloir voûté, on accédait aux lignes de casemates donnant sur l'extérieur. Tout au bout de la ligne de droite, je me souviens être entré, à main droite, dans une sorte de long couloir totalement obscur.

Ce couloir, j'ignorais encore que c'était la partie supérieure du moineau enterré. Je n'y suis jamais retourné depuis. Dans les années 1980 mon épouse Martine devait y accompagner, en accédant cette fois par la porte de la rue du Moineau, des spécialistes des fortifications.

Il faut maintenant nous soucier des « bastions anonymes » repérés plus haut sur le plan d'Antoine : le ***demi-bastion (6)*** au sud du Château, et le ***Bastion (7)*** sur une face duquel aboutit le Pont de France. Ils sont « anonymes » sur le plan d'Antoine, avec un peu de chance, nous trouverons peut-être leurs noms sur d'autres plans.

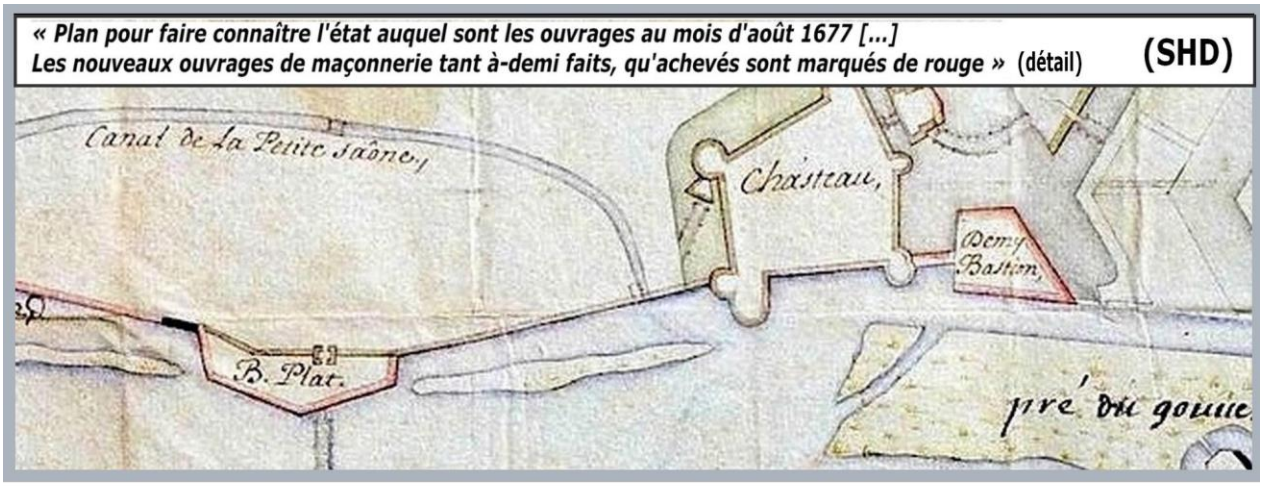

« Plan pour faire connaître l'état auquel sont les ouvrages au mois d'août 1677 [...] Les nouveaux ouvrages de maçonnerie tant à-demi faits, qu'achevés sont marqués de rouge » (détail) **(SHD)**

« Plan de la Ville et Château d'Auxonne relatif au projet de cette place pour l'année 1760 » (détail) **(SHD)**

Le premier des plans représentés ci-dessus, datant de 1677, donc de la campagne de travaux de l'Ingénieur d'Aspremont sous la direction de Vauban, atteste que nos deux bastions « anonymes » étaient alors au moins « à-demi faits », voire « achevés » en 1677. Le plan les nomme d'après leurs caractéristiques géométriques ***« Demi-bastion »*** et ***« Bastion plat »***.

Le second plan, daté de 1760, si l'on se réfère à sa légende, les nomme respectivement cette fois : ***« Demi-bastion détaché »*** et ***« Bastion de la Porte de France »***.

« Bastion de la Porte de France » voilà l'un de nos deux bastions « anonymes » enfin nommé, car, pour le second, ***« Demi-bastion détaché »***, cela n'indique qu'une forme (demi) et une position par rapport à l'enceinte (détaché de celle-ci). Voilà qui n'est pas encore un nom.

La consultation d'un plan postérieur daté de 1816, confirme le nom du ***« Bastion de la Porte de France »***, mais attribue cette fois un nom curieux à notre demi-bastion : ***« Lunette de la digue »***. Notons en passant ce nom curieux, sachant qu'une lunette est un ouvrage avancé, donc situé en avant de l'enceinte. Ce nom deviendra caduc dès lors qu'en 1832 la construction de la courtine casematée située derrière le Château aura rattaché l'ouvrage au ***Bastion du Moineau***. Du même coup le demi-bastion ne sera plus détaché.

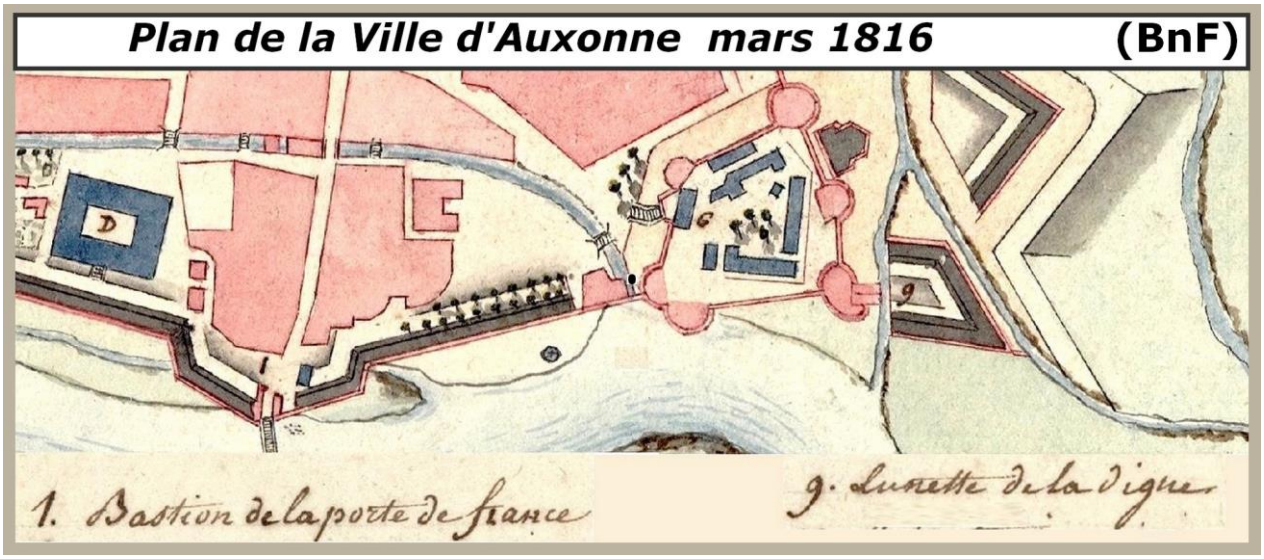

Demi-bastion tout court, et donc sans nom, et que pour plus de commodité, il conviendrait donc de nommer.

N'ayant pu, en l'espèce, trouver le nom dans la tradition, on peut néanmoins se référer aux règles, non écrites, de celle-ci.

Nous les avons découvertes à propos des bastions déjà nommés : **on nomme en l'honneur d'une autorité (roi, gouverneur) ou d'un ouvrage proche du bastion ou même inclus dans celui-ci (Tour du Béchaux, Tour du Signe (ou du Cygne), moineau…)**

Il ne nous appartient pas de nommer en l'honneur d'une autorité. La solution la moins discutable consiste donc à nommer en fonction de l'ouvrage le plus proche du demi-bastion.

Comme le montrent les plans, il s'agit d'une tour du Château, celle précisément où se trouve la salle de réception du « Caveau ».

Initialement tour de la vieille enceinte à l'époque médiévale et alors nommée « Tour de Soone », elle a été incluse dans le Château à la construction de celui-ci, prenant alors le nom de **Tour de Beauregard**. Dans les années 1830, à nouveau remaniée, elle a été incluse, sans toutefois disparaître entièrement, dans un ouvrage casemate plus vaste constituant l'actuel « Caveau ».

Nous proposerons donc de nommer le demi-bastion tout proche : **Demi-bastion de la Tour de Beauregard**

Claude SPERANZA

---

auxonne-patrimoine.net
Article : *À propos des bastions d'Auxonne et de leurs noms*
Auteur : Claude SPERANZA (en collaboration avec Martine SPERANZA)
30 juin 2021